

A.C.T.E 13
ASSOCIATION POUR LA CONCERTATION DANS LE TRAVAIL
EDUCATIF

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :
Foyer de jeunes - Domaine de la Grassie Bât. A-350
350, route des Milles
13090 AIX EN PROVENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025



2, Rue Mahatma Gandhi
13090 AIX-EN-PROVENCE

Société de Commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix-Bastia

A.C.T.E 13
ASSOCIATION POUR LA CONCERTATION DANS LE TRAVAIL
EDUCATIF

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :
Foyer de jeunes - Domaine de la Grassie Bât. A-350
350, route des Milles
13090 AIX EN PROVENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'Assemblée Générale de l'association A.C.T.E 13 ASSOCIATION POUR LA CONCERTATION DANS LE TRAVAIL EDUCATIF,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association A.C.T.E 13 ASSOCIATION POUR LA CONCERTATION DANS LE TRAVAIL EDUCATIF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels dans le chapitre « Règles et méthodes comptables » : « le changement de méthode comptable liés à un changement de réglementation comptable concernant la mise en application à compter du 1^{er} janvier 2025 de l'ANC N° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif aux comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration, et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent,

prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix-en-Provence, le 22 Juin 2026



ACN AUDIT,
Alain CERAULO
Commissaire aux Comptes associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	9 680	8 586	1 094	2 621	-1 527	-58.25
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	2 247 222	709 736	1 537 486	1 585 984	-48 497	-3.06
	Installations techniques, matériel et outillage	1 191 502	450 250	741 252	154 459	586 793	379.90
	En cours, avances et acomptes				147 688	-147 688	-100.00
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	51 020		51 020	999	50 021	NS
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	42 688		42 688	44 213	-1 525	-3.45
	Total II	3 542 112	1 168 572	2 373 541	1 935 964	437 577	22.60
	Stocks et en cours	1 378		1 378	1 358	20	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	19 118		19 118	385 006	-365 888	-95.03
	Créances reçues par legs ou donations	29 827		29 827	33 413	-3 586	-10.73
	Autres créances	39 871		39 871	56 277	-16 406	-29.15
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (2)	73 550		73 550	48 182	25 368	52.65
	Valeurs mobilières de placement				241 603	-241 603	-100.00
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	370 058		370 058	453 724	-83 666	-18.44
	Total III	533 801		533 801	1 219 562	-685 762	-56.23
	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecart de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 075 913	1 168 572	2 907 341	3 155 526	-248 185	-7.87

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à moins d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	296 156	296 156		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité	764 659	574 131	190 528	33.19
	<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales</i>	764 659	574 131	190 528	33.19
	Autres				
	Report à nouveau	-160 832	-137 685	-23 147	-16.81
	<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales</i>	323 884	216 442	107 442	49.64
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-444 919	167 381	-612 300	-365.81
	<i>Dont activités sociales et médico-sociales</i>	-427 975	172 142	-600 117	-348.62
	Situation nette (sous total)	455 064	899 983	-444 919	-49.44
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	130 107	116 528	13 578	11.65
	Total I	585 170	1 016 511	-431 341	-42.43
	Fonds non remboursables				
FONDS REPORTES ET DEDIES	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
PROVISIONS	Total III				
	Provisions pour risques	24 504	24 504		
	Provisions pour charges	153 609	149 764	3 845	2.57
DETTES (1)	Total IV	178 113	174 268	3 845	2.21
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 427 834	1 329 705	98 129	7.38
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	7 371	3 771	3 600	95.48
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	183 250	177 853	5 397	3.03
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	466 364	436 842	29 522	6.76
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49 576	14 663	34 913	238.11
	Autres dettes	9 663	1 913	7 750	405.03
	Produits constatés d'avance				
	Total V	2 144 058	1 964 747	179 311	9.13
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 907 341	3 155 526	-248 185	-7.87

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

1 964 747



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
<i>dont biens relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
<i>dont prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	4 243 719		4 405 482		-161 763	-3.67
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions			108 423		-108 423	-100.00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 000				3 000	
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	2 017		16		2 001	NS
Total I	4 248 736		4 513 920		-265 184	-5.87
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock	-20		-304		284	93.51
Autres achats et charges externes	1 804 241		1 588 038		216 204	13.61
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	200 095		197 550		2 545	1.29
Salaires et traitements	1 776 992		1 778 464		-1 472	-0.08
Cotisations sociales	657 267		656 760		507	0.08
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	130 379		90 289		40 089	44.40
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	66 116		37 871		28 245	74.58
Total II	4 635 070		4 348 669		286 401	6.59
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-386 334		165 252		-551 586	-333.79

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	2 095	19 602	-17 507	-89.31
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	2 095	19 602	-17 507	-89.31
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	42 754	32 693	10 061	30.77
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV	42 754	32 693	10 061	30.77
2. Résultat financier (III-IV)	-40 659	-13 091	-27 568	-210.58
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	-426 993	152 160	-579 153	-380.62
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	19 424	67 599	-48 175	-71.27
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	36 847	47 674	-10 827	-22.71
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	-17 423	19 925	-37 348	-187.44
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	503	4 704	-4 201	-89.31
Total des produits (I+III+V)	4 270 255	4 601 121	-330 866	-7.19
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	4 715 174	4 433 740	281 434	6.35
5. EXCEDENT OU DEFICIT	-444 919	167 381	-612 300	-365.81
<i>dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-427 975	172 142	-600 117	-348.62



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 907 341.01 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 4 248 736.04 Euros et dégageant un déficit de -444 918.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Concernant la maison de Gardanne, permettant d'accueillir les enfants de l'unité "Parenthèse" et "Trois Petits Points", la visite de conformité a donné lieu le 29/04/2025 à un avis favorable de la part du Département et le déménagement a eu lieu le 6 mai 2025.

Le coût de la maison s'élève à une somme totale de 693 903.21 euros. Cette somme a été amortie en utilisant la méthode par composants.

Les frais d'installation- aménagement s'élèvent à 575 783.48 euros au 31 décembre 2025.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas eu d'événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles de modifier les évaluations et présentations retenues dans les présents comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par le Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels à l'exception de la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre suite à l'application du nouveau plan comptable ANC



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

2022-06 et ANC 2023-03.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2025 ont fait l'objet d'un changement de méthode résultant des changements de réglementation comptable suivants:

- ANC 2022-06 (modifiant le Plan Comptable Général)
- ANC 2023-03 (modifiant le règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels de personnes morales de droit privé à but non lucratif).

Ces changements s'appliquent de manière prospective et portent notamment sur:

- la définition du résultat exceptionnel
- la suppression des transferts de charges
- le plan des comptes
- les modèles d'états financiers

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes : NEANT

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'Association a été créée le 25 octobre 2001 et publiée au journal officiel le 17 novembre 2001.

L'article 2 des statuts précise:

"L'Association a pour but la prise en charges de jeunes enfants, adolescents et jeunes adultes pour leur assurer protection, les soins, l'éducation, favoriser l'insertion sociale et professionnelle avec pour objectif leur épanouissement personnel dans la condition d'adulte et de citoyen.

Les moyens d'action de l'Association sont notamment la gestion d'établissements ou de services spécialisés, la MECS créée en 1979 par habilitation de la DASS au sein du FJT des Milles à Aix en Provence, ainsi que tous autres moyens concourant à la poursuite de l'objet social dans le département des Bouches du Rhône."

L'activité de l'Association déploie sur la région d'Aix en Provence comme une maison d'enfants à caractère social habilitée par le département des Bouches du Rhône au titre de l'aide sociale à travers trois agréments:

- un hébergement direct soit en internant soit en appartements de 48 places,
- un service d'accueil de mineurs non accompagnés de 40 places créé en 2019,



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

-un service de 15 places "Parenthèse 3 Petits Points" fonctionnant autour de la notion de contenance éducative pour des jeunes fragilisés sur le plan psychique et social et présentant des troubles sévères du comportement. En 2024, le service ayant accueilli l'ouverture de l'extension 3PP, seules 6 places supplémentaires étaient installées. Ce qui porte à une capacité de 13 places au premier semestre 2025. Au second semestre, le déménagement ayant eu lieu la capacité autorisée est passée à 15 places.

Chaque service fait l'objet d'une tarification séparée sous le contrôle de la Direction Enfance Famille du Département des Bouches du Rhône.

L'accueil de ces enfants représente 34 722 journées d'hébergement en 2025.

RESULTAT DE L'EXERCICE:

L'activité du foyer étant placé sous tutelle du Conseil Général des Bouches du Rhône, il convient de détailler ainsi le résultat de l'Association:

Résultat de l'Association: - 444 918.92 euros (déficit)

Ce résultat se décompose ainsi:

-Résultat comptable sous gestion contrôlée: -427 974.84 euros (déficit)

-Opérations Association: -16 944.08 euros (déficit)

Le résultat Association s'élève à - 16944.08 euros. Il s'agit principalement de dépenses engagées par le président. A compter de juillet 2022, le président perçoit un salaire de 795.47 euros brut mensuel.

Le résultat administratif de l'exercice 2025 s'établit ainsi:

Résultat comptable sous tutelle: - 427 974.84 euros (déficit)

Report à nouveau 2023: 20 000.00 euros (excédent)

Congés payés: -8 048.77 euros (reprise)

Résultat administratif -416 023.61 euros (déficit)

Compte tenu de la décision des autorités de tutelle de séparer les agréments de l'Internat, du service Parenthèse et 3 Petits Points et du service Mna, ce résultat administratif se décompose à son tour de la manière suivante:

INTERNAT

Résultat comptable sous tutelle: - 214 518.39 euros (déficit)

Congés payés: 4 535.09 euros (dotation)

Résultat administratif -209 983.29 euros (déficit)

MNA

Résultat comptable sous tutelle: 54 063.81 euros (excédent)

Report à nouveau 2023: 20 000.00 euros (excédent)

Congés payés: -1 837.40 euros (reprise)

Résultat administratif 72 226.41 euros (excédent)



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

PARENTHESE/ TROIS PETITS POINTS

Résultat comptable sous tutelle: - 267 520.27 euros (déficit)

Congés payés: - 10 746.46 euros (reprise)

Résultat administratif -278 266.73 euros (déficit)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 680		
TOTAL	2 247 222		693 903
Constructions sur sol propre	50 439		583
Installations techniques. Matériel et outillage industriel	176 115		589 845
Installations générales agencements aménagements divers	274 702		62 371
Matériel de transport	35 844		11 036
Matériel de bureau et informatique. Mobilier	9 696		3 636
Emballages récupérables et divers	147 688		
Immobilisations corporelles en cours			
TOTAL	2 941 705		1 361 375
Autres titres immobilisés	999		50 021
Prêts, autres immobilisations financières	44 213		845
TOTAL	45 212		50 866
TOTAL GENERAL	2 996 597		1 412 241



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 680	9 680
Constructions sur sol propre		693 903	2 247 222	2 247 222
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			51 022	51 022
Installations générales agencements aménagements divers			765 960	765 960
Matériel de transport		22 766	314 307	314 307
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			46 880	46 880
Emballages récupérables et divers			13 333	13 333
Immobilisations corporelles en cours		147 688		
TOTAL		864 357	3 438 723	3 438 723
Autres titres immobilisés			51 020	51 020
Prêts, autres immobilisations financières		2 370	42 688	42 688
TOTAL		2 370	93 708	93 708
TOTAL GENERAL		866 727	3 542 111	3 542 111

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		7 059	1 527		8 586
Constructions sur sol propre		661 239	48 497		709 736
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		39 074	5 949		45 023
Installations générales agencements aménagements divers		90 368	48 948		139 316
Matériel de transport		228 961	19 856	22 766	226 051
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		25 157	4 696		29 853
Emballages récupérables et divers		9 077	906		9 983
TOTAL		1 053 875	128 852	22 766	1 159 961
TOTAL GENERAL		1 060 935	130 379	22 766	1 168 547
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 527				
Constructions sur sol propre	48 497			30 002	19 424
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 949				
Instal.générales agenc.aménag.divers	48 948				
Matériel de transport	19 856				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 696				
Emballages récupérables et divers	906				
TOTAL	128 852			30 002	19 424
TOTAL GENERAL	130 379			30 002	19 424



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	296 156				296 156
Réserves	574 131		398 537	208 008	764 659
Report à nouveau	-137 685	167 381	376 242	566 768	-160 832
Excédent ou déficit de l'exercice	167 381	-167 381		444 919	-444 919
Situation nette	899 983		329 857	774 776	455 064
Provisions réglementées	116 528		33 002	19 424	130 107
TOTAL I	1 016 511		807 781	1 239 119	585 170

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	36 322	30 002	19 424		46 900
Autres provisions réglementées	80 207	3 000			83 207
TOTAL	116 528	33 002	19 424		130 107

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	149 764	3 845			153 609
Autres provisions pour risques et charges	24 504				24 504
TOTAL	174 268	3 845			178 113
TOTAL GENERAL	290 796	36 847	19 424		308 220
Dont dotations et reprises exceptionnelles		36 847	19 424		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des variations des fonds propres

Libellé	31/12/2024	Affectation du	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Fonds propres/ADU	276 155,52				276 156
Autres apports	20 000,00				20 000
Fonds propres complémentaire sans droits de reprises	296 155,52		0,00	0,00	296 155,52
Excedent affecté à l'investissement	278 463,47				278 463,47
Excedent affecté à la couverture du BFR	20 000,00				20 000,00
Reserve de compensation des déficits	275 667,46		67 659,36	275 667,46	67 659,36
Dont COMPENSATION DES DEFICITS HEB			27 157,46		
Dont COMPENSATION DES DEFICITS MNA			40 501,90		
RES COMPENSAT° CHARGE AMORTISS			398 536,50		398 536,50
dont Transf. de 10685620 À 10685720			275 667,46		
dont COMPENSATION CH AMORT AC			70 557,47		
dont COMPENSATION CH AMORT MNA			50 000,00		
dont COMPENSATION CH AMORT PA			2 311,57		
Reserves pour projet de l'entité dont reserves des activités sociales et médico-sociales	574 130,93	0,00	466 195,86	275 667,46	764 659,33
Dont résultat de l'association		-4 761,47		4 761,47	
Dont dépenses rejetées par le 1/3 financeur		-32 707,00		32 707,00	
Report à nouveau Association	-282 275,96			37 468,47	-319 744
RESULTAT / CONT 1/3 2019 PA	32 600,76				32 601
RESULTAT/CONT 1/3 2022 AC	-18 303,73		18 303,73		0
RESULTAT/CONT 1/3 2022 PA	-91 924,55		91 926,03		1
Report 2022			24 112,11		
Reprise du reliquat déficitaire du CA 2022			67 813,92		
RESULTAT/CONT 1/3 2022 MNA	8 564,04			8 609,05	-45
dont RESULTAT/CONT 1/3 2022 MNAREport à Nouveau 2022 MNA				8 609,05	
RESULTAT/CONT 1/3 2023 AC	105 781,58		32 707,00	97 714,93	40 774
dont RESULTAT/CONT 1/3 2023 AC			32 707,00		
dont COMPENSATION DES DEFICITS				27 157,46	
dont COMPENSATION CH AMORT AC				70 557,47	
RESULTAT/CPNT 1/3 2023 PA	69 222,34			70 124,01	-902
dont RESULTAT/CONT 1/3 2022 PA				67 812,44	
dont COMPENSATION CH AMORT PA				2 311,57	
RESULTAT/CONT 1/3 2023 MNA	110 502,00			90 501,90	20 000,1
dont COMPENSATION DES DEFICITS				40 501,90	
dont COMPENSATION CH AMORT MNA				50 000,00	
RESULTAT/CONT 1/3 2024 AC			112 680,51		112 681
RESULTAT/CONT 1/3 2024 PA				34 556,13	-34 556
RESULTAT/CONT 1/3 2024 MNA			153 331,96		153 332
DEPENSES POUR CONGES PAYES	-71 851,55			93 120,45	-164 972
Dont RESULTAT AC			35 483,00		
Dont RESULTAT PA			31 111,67		
Dont RESULTAT MNA			26 325,78		
Resultat sous contrôle des 1/3 financeurs/ RAN ss contr des 1/3 financeurs	144 590,89	0,00	408 949,23	360 070,34	158 913,65
Contrôle du RAN Global	+137 685,07	0,00	408 949,23	397 538,81	-160 830,78
Report à Nouveau	-137 685,07		408 949,23	397 538,81	-160 830,78
Excedent ou deficit	167 381,00	-167 381,00	-444 918,93	167 381,00	-444 918,93
Situation nette	899 982,38				455 065,14



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	42 688	42 688	
Autres créances clients	19 118	19 118	
Personnel et comptes rattachés	14 961	14 961	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 546	3 546	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	11 105	11 105	
Divers état et autres collectivités publiques	6 009	6 009	
Débiteurs divers	34 077	34 077	
Charges constatées d'avance	73 550	73 550	
TOTAL	205 053	205 053	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	1 427 834	153 870	503 896	770 068
Emprunts et dettes financières divers	7 371	7 371		
Fournisseurs et comptes rattachés	183 250	183 250		
Personnel et comptes rattachés	221 697	221 697		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	209 988	209 988		
Impôts sur les bénéfices	503	503		
Autres impôts taxes et assimilés	34 176	34 176		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49 576	49 576		
Autres dettes	9 663	9 663		
TOTAL	2 144 058	870 094	503 896	770 068
Emprunts souscrits en cours d'exercice	211 917			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	110 188			

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
CONCESSIONS BREVETS LICENCES	4 841	33.00 100.00



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	19 101
Disponibilités	573
Total	19 674

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 308
Dettes fiscales et sociales	350 929
Autres dettes	7 070
Total	404 308

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	73 550
Total	73 550

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
73311000 PJ INTERNAT	1 954 800
73313130 FACTURATION PARENTHESE	551 009
73313135 FACTURATION 3 PETITS POINTS	514 663
73313140 FACTURATION MNA	1 177 902
73313200 PJ INTERNAT 1/2 TARIFI	44 178
74000000 SUBVENTION AIDE EMBAUCHE	1 167
Total	4 243 719

Effectif moyen

L'effectif moyen selon le code de la sécurité sociale est de 51.09

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12 180 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 12 180
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : NEANT



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	1 293 029
- HYPOTHEQUE DE 1ER RANG 1 300 000€	1 243 029
- NANTISSEMENT	50 000
Total	1 293 029

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :	335 623
INTERETS NON ECHUS DES EMPRUNTS	335 623
Total (1)	335 623

Engagements reçus



